

INSTITUT

DE FRANCE

ACADÉMIE DES

INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES



Paris le 28 juillet 1903

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie  
à Monsieur Cartailhac, Correspondant de l'Institut.

Monsieur,

L'Académie a reçu la lettre, que vous lui avez adressée, en vue d'obtenir une nouvelle subvention pour vous permettre de poursuivre vos recherches sur les cavernes des Pyrénées à gravures préhistoriques. Mais vous n'indiquez pas, dans votre lettre, la somme qui vous serait nécessaire pour continuer ces intéressantes études. Aussi, l'Académie me charge de vous prier de vouloir bien lui donner ce renseignement pour qu'elle puisse statuer sur votre demande.

Agreez, Monsieur, l'assurance de ma  
considération très distinguée.

J. Halley